



Compte-rendu du Conseil municipal du 7 février 2020

Présents : Jean-Pierre DENIS, Josette SIMON, Jean-Marie THIÉBAULT, Jean-Paul BÉTOUS (pouvoir de Philippe HUE HERMIER), Thérèse LEMARESQUIER, Richard APPERT (pouvoir de Marie OLLIVIER), Stéphane HERSANT (pouvoir d'Axelle LEGOURD), Thierry MUSTIÈRE, Audrey GAMBARO (pouvoir de Jason FOLLOPE), Véronique DANIEL, Didier VANCAEYZEELE, Françoise PRUNIER (pouvoir de Laurent RYCKAERT).

Secrétaire de séance : Véronique DANIEL.

Procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 18 décembre 2019 adopté à l'unanimité.

D01 - SPECTACLE « LES CONFIDENCES » : PROPOSITION ET FIXATION DES TARIFS : à l'unanimité, décide de retenir la prestation « Les Confidences » de Marie NIMIER et Patrick PLEUTIN pour la somme totale de 5 766 € TTC dont 2 274 € TTC de matériel technique fourni par l'entreprise MG PRODUCTION GROUPE EN SCÈNE, sise 67 rue Pierre Curie 76410 TOURVILLE LA RIVIÈRE pour la date du **vendredi 29 mai 2020 à 20 h 30 à la Maison des associations André Héry** et de fixer les tarifs comme suit : adulte : 10 €, moins de 16 ans : 5 € (Madame Josette SIMON proposait 3 €, les membres du Conseil municipal ont voté pour 5 €), tarif CE (min 15 personnes) : 5 € et gratuité de 10 places à faire gagner : 5 à l'Éveil et 5 au Courrier de l'Eure.

D02 - DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2020 : Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, par 3 abstentions (Françoise PRUNIER, Laurent RYCKAERT, Thierry MUSTIÈRE) et 14 voix pour, prend acte de la tenue d'un débat sur la base du rapport d'orientations budgétaires 2020, présenté, tant pour le budget de la Commune que pour le budget annexe du service du transport. Ce dernier est consultable en Mairie et sur le site internet de la commune.

D03 - LOTISSEMENT ALLÉE GEORGES POMPIDOU - DEMANDE DE RÉTROCESSION DES VRD : à l'unanimité, le Conseil municipal émet un avis favorable à la rétrocession (voirie, réseaux, espaces verts) du lotissement « Georges Pompidou », sis allée Georges Pompidou, par l'Association Syndicale dudit lotissement et pour son intégration dans le domaine communal à titre gracieux ; les frais d'actes et de géomètre étant à la charge de l'Association Syndicale.

D04 - MISE À DISPOSITION DE MOBILIER URBAIN - CONTRAT : à l'unanimité, le Conseil municipal décide de ne pas reconduire le contrat de mise à disposition de mobilier urbain (3 planimètres : RD675 venant de Pont-Audemer, RD313 venant de l'A13, Rue de Rouen et 2 radars pédagogiques : entrée de ville venant de Rouen) proposé par l'entreprise SARL SITU, sise 30 rue de la Passerelle 93160 NOISY-LE-GRAND et demande à la société de déposer le matériel concerné au plus tôt.

COMMISSION URBANISME par Monsieur Jean-Pierre DENIS, MAIRE

Dossiers d'urbanisme traités en décembre 2019 et janvier 2020 : 14 certificats d'urbanisme, 8 permis de construire, 7 déclarations préalables et 9 déclarations d'intention d'aliéner ont été déposés. 1 permis de construire et 1 déclaration préalable ont été accordés.

COMMISSION TRAVAUX par Monsieur Jean-Marie THIÉBAULT, Adjoint au Maire

- **Pôle des arts :** toujours en cours, retard dû au lot « gros œuvre ».
- **Église Saint-Lô :** réception des travaux de couverture mardi 11 février 2020. L'engazonnement sera réalisé par le service technique de la Mairie à l'emplacement du bungalow de chantier.
- **Vestiaires du Foot :** Les douches et les filtres d'aération ont été changés. Il reste à réaliser la pose du placo plâtre et la peinture par le service technique de la Mairie.
- **Cimetière :** le produit hydrofuge sera pulvérisé sur le mur quand les conditions météorologiques le permettront.
- **Rue du Bourg-Thomas :** la rue sera refaite entièrement, compétence de la Communauté de communes Roumois Seine. Monsieur Richard APPERT demande pourquoi les trottoirs ne sont pas refaits en même temps. Les travaux sont retardés en raison des tranchées pour le raccordement électrique de voirie de la rue ayant été décidé en novembre par la Communauté de Communes Roumois Seine, les travaux de trottoirs n'étaient pas prévus au budget.
- **Les tableaux numériques** seront installés à l'école élémentaire « Guy de Maupassant » à compter du 17 février 2020.
- **L'aménagement des eaux pluviales** devant la boutique de restauration rapide de kebab a été fait.
- **La tranchée sur le trottoir de l'ancien garage Leplé** a été refait.
- Monsieur Thierry MUSTIÈRE demande qui prend en charge le coût des travaux devant la pizzeria. Monsieur Jean-Marie THIÉBAULT indique que la commune les a financés car dûs à l'écoulement d'eau au pied de la vitrine. Monsieur Thierry MUSTIÈRE rappelle qu'à la réception des travaux il était convenu que la prise en charge devrait être faite par la CISE.

COMMISSION AFFAIRES SCOLAIRES par Madame Josette SIMON, Adjoint au Maire

- **École élémentaire « Guy de Maupassant » :**
 - Mardi 7 janvier 2020 : Les petits champions de la lecture avec les élèves de CM2. Très belle matinée de lecture à voix haute avec des enfants bien préparés par Marine ROMO GALEAN. Chaque enfant avait 3 minutes pour présenter son livre. Remerciements à Marine ROMO GALEAN.
 - la deuxième réunion de la classe de neige a eu lieu le jeudi 30 janvier 2020. Préparatifs scolaires pour 53 enfants à destination de VALLOIRE en Savoie du 23 mars au 3 avril 2020.
 - le conseil d'école a eu lieu le mardi 4 février 2020 : reconduction 4 jours d'école par semaine, prévision 285 élèves pour la rentrée 2020-2021, projets environnementaux, kermesse prévue le 27 juin 2020, classe orchestre 68 élèves ...

- École maternelle « Le Vert bocage » : le conseil d'école a eu lieu le jeudi 6 février 2020. Reconstitution des rythmes scolaires, prochaines sorties : médiathèque, agora, acrobranche, biotropa, ... Monsieur le MAIRE demande l'organisation d'une commission de restauration scolaire.
- Assemblée Générale de l'Association ESPER, Education à la Santé Pour les Enfants du Roumois : 31 janvier 2020.

COMMISSION CULTURE, COMMUNICATION par Madame Josette SIMON, Adjoint au Maire

- Assemblée générale de l'École des arts : 18 janvier 2020. Bilan positif, élection d'un nouveau président : Monsieur PLECETY.
- Nuit de la lecture à la médiathèque Hector Malot le 18 janvier 2020, le thème de cette année : le rire. Nombreux participants et grande qualité des interventions.
- Séances avec CinéSeine avec Abominable et Les misérables le 20 janvier 2020. Prochaine séance le 17 février 2020.
- RAS'CAMPAGNE : Rencontre avec les Ados de RAS'CAMPAGNE, Réseau d'Alternatives Solidaires. Présentation par les jeunes de différents projets à BOURG-ACHARD et dans les communes du secteur. Cabane à dons, exposition dans la commune de créatures réalisées à partir de tri/recyclage puis parcours de visite ... Bulletin d'inscription à l'accueil de la mairie et nombreux lieux.
- Communauté de communes Roumois Seine : le conseil communautaire a eu lieu le 29 janvier 2020, le prochain conseil aura lieu le 2 mars 2020.

COMMISSION SPORTS, FÊTES par Madame Thérèse LEMARESQUIER, Adjoint au Maire

- Inauguration du nouveau giratoire BOURG-ACHARD – BOUQUETOT le jeudi 19 décembre 2019.
- Cérémonie protocolaire Sainte-Barbe des sapeurs-pompiers de BOURG-ACHARD le vendredi 20 décembre 2019.
- Spectacle Pierre Cardin le 20 décembre 2019, offert par la Mairie de CAUMONT.
- Mon Noël à BOURG-ACHARD : organisé par l'UCIA le 21 décembre 2019. Remerciements à l'équipe du service technique.
- Assemblée générale de Chœur Couleur le 9 janvier 2020. Bilan positif, beaucoup de projets pour 2020.
- Galette des aînés : 12 janvier 2020, 280 participants.
- Une réunion d'information pour le campus du futur a eu lieu le 20 janvier 2020.
- Assemblée générale du Club des Bleuets le 23 janvier 2020. Bilan positif.
- Téléthon 2019 : une réunion de remerciements a eu lieu le 28 janvier 2020 à ROUTOT. Somme récoltée : 21 508, 37 € pour le canton.

Questions diverses et remerciements

- Remerciements de : - Denis BOCHEREAU pour les gestes de sympathie lors du décès de son frère
- Comité de Jumelage pour la participation au Marché de Noël
- Félicitations de Madame Nicole DURANTON, sénateur de l'Eure, pour la récompense de la commune dans le palmarès des villages fleuris « communes labellisées 1 fleur ».
- Recensement de la population : population légale au 1^{er} janvier 2020 : 3 996 habitants.
- Communauté de Communes Roumois Seine : lecture de l'arrêté inter préfectoral portant modification des statuts de la Communauté de Communes et lui donnant notamment la compétence du service assainissement. Voici les coordonnées : 02 35 87 63 42 ou assainissement@roumoiseine.fr. Service dépannage 24 h / 24 : 02 50 72 40 09.

AGENDA

Séances de cinéma : 3^{ème} lundi de chaque mois
Maison des associations André Héry à 18h00 et 20h30

17 février

16 mars

20 avril

18 mai

15 juin

20 juillet

17 août

21 septembre

19 octobre (technocom)

16 novembre

21 décembre

Retrouvez la programmation et les bandes annonces des films
sur la page facebook Bourg-Achard ma ville
ou sur le site internet www.bourgachard.fr

Renseignements : 02 32 56 72 48



TARIFS :

Adulte : 5 €

-de 15 ans : 4 €

Carte 10 places : 38 €